

2023-1679
2023-08-03

AQUCAR TM GA 50 Microbiocide MUP de traitement d'eau

SOLUTION

POUR UTILISATION PAR LES FABRICANTS DANS LA FORMULATION DE BACTÉRICIDES,
D'AGENTS DE CONSERVATION ET D'ASSAINISSANTS INDUSTRIELS.
LES FORMULATEURS SE SERVANT DE CE PRODUIT DOIVENT FOURNIR LES DONNÉES
RELATIVES À LEUR(S) FORMULATION(S) DE PRODUIT(S) AUX AUTORITÉS APPROPRIÉES.

PRINCIPE ACTIF:

Glutaraldéhyde 50.0 %

No D'HOMOLOGATION: 18982

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

DANGER

POISON {Logo de poison}

**SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU ET DES VOIES RESPIRATOIRES
CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU {Logo corrosif}**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

LANXESS Corporation
111 RIDC Park West Drive
Pittsburgh, PA 15275-1112
1-800-LANXESS

©2023 LANXESS. [AQUCAR TM GA 50 Microbiocide MUP de traitement d'eau], LANXESS and the LANXESS Logo are trademarks of LANXESS Deutschland GmbH or its affiliates. All trademarks are registered in many countries in the world.

Contenu net :
Fabriqué aux États-Unis

NUMEROS DE TELEPHONE D'URGENCE

URGENCES DE TRANSPORT SEULEMENT:

CANUTECH (Canada): 1-613-996-6666

CHEMTREC: 1-800-424-9300 (USA) ; 1-703-527-3887 (International)

TOUTES AUTRES URGENCES:

LANXESS: 1-800-410-3063 (USA) ; 1-866-673-6350 (Canada)

2023-1679
2023-08-03

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Corrosif. Cause des dommages irréversibles aux yeux. Cause des brûlures cutanées. Nocif si inhalé. Nocif ou mortel si ingéré. Nocif si absorbé par la peau. Des contacts prolongés ou fréquents avec la peau peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Cause des symptômes asthmatiques chez les personnes souffrant de voies respiratoires hyperréactives.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inhaler les fumées ou les vapeurs. Ne pas ingérer.

Lorsqu'on manipule le concentré, et durant le nettoyage, l'entretien et les réparations de l'équipement contaminé, porter des lunettes de sécurité et un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, des vêtements de protection (c.-à-d., chemise à manches longues, pantalon long et tablier) et des bottes. Se laver à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Enlever les vêtements et les souliers contaminés et les laver avant de les remettre.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les réseaux d'égouts, lacs, ruisseaux, étangs et autres sources d'eau.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement

avec de l'eau pendant 30 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2023-1679
2023-08-03

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'aspiration peut causer des lésions pulmonaires. Le lavage d'estomac peut s'avérer contre-indiqué en raison de la probabilité de lésions aux muqueuses. Des mesures pour contrer l'état de choc, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent s'avérer nécessaires.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

Les solutions AQUICAR TM GA 50 Microbiocide MUP de traitement d'eau sont incompatibles avec plusieurs matériaux de construction d'usage courant comme l'acier, le fer galvanisé, l'aluminium, l'étain et le zinc. On peut entreposer et manipuler ces solutions dans un équipement en acier revêtu de résine phénolique cuite, en polyéthylène, en acier inoxydable ou en plastique époxydique renforcé. Ce produit gèle à environ -21 °C. Par conséquent, à moins que le réservoir d'entreposage ne soit situé à l'intérieur ou souterrain, un chauffage ou une isolation pourrait être nécessaire. Si un chauffage est requis, éviter une exposition à des températures intenses. Pour une période d'entreposage courte (jusqu'à environ 1 mois), des températures jusqu'à 38 °C peuvent être tolérées mais la température d'entreposage maximum de préférence est d'environ 27 °C.

Il est suggéré d'utiliser une pompe centrifuge en acier inoxydable pour le transfert. De l'acier inoxydable en spirale avec du TEFLON® convient pour les joints d'étanchéité et les garnissages.

AVIS À UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.